

**Suites...et fin ! de l'audition des 16 « récidivistes » de l'évaluation
(enseignants de CM2 n'ayant pas fait remonter les évaluations nationales deux
années de suite et ayant été menacés de commission disciplinaire par l'IA du 44).**

Sont rassemblés en ce beau mercredi 25 juin 2011 dans le « grand bureau » de l'IA 44, les 16 enseignants concernés, accompagnés d'une intersyndicale composée du snuipp, sud éducation, cgt éducation, sgen cfdt et l'uns. L'IA, sieur Javaudin, est accompagné de ses IA adjoints et d'une secrétaire.

L'introduction de l'IA en forme d'ouverture au dialogue et de rappel d'obéissance du fonctionnaire, est suivie d'un moment magique : la lecture par les « récidivistes » du texte de positionnement contre les évaluations, suivie elle-même par la formulation des 16 questions préparées par chacun des enseignants présents.

Le reste n'est que mascarade de dialogue, parodie d'entretien, l'IA ne répondant qu'aux questions intéressantes pour lui en évitant soigneusement les plus gênantes...esquivant d'ailleurs en direct celle sur les primes.

Suite à l'intervention syndicale de début d'audience demandant à faire cesser toute sanction sur ces enseignants pour ouvrir à un réel dialogue, il refuse et maintient sa position injonctive face au devoir d'obéissance de tout fonctionnaire.

Ce pseudo dialogue est suivi de la présentation d'un « superbe powerpoint » montrant le sens des évaluations dans la politique globale de l'éducation nationale (par son IA adjointe)...ce que nous ne savions sans doute pas auparavant. Celui-ci avait vocation à nous convaincre sur les bienfaits des évaluations.

Ce moment est suivi d'une autre série de questions ...et du même type de réponses !

Suite à la nouvelle interpellation syndicale sur les suites des mesures disciplinaires, la fin de l'entretien est soldée par « je vous écrirai personnellement »

Dès le lendemain, un courrier partait en effet de l'IA à notre intention (cf courrier joint).

Que conclure ? « Je vous ai compris ! Vous m'avez compris !! Je peux donc vous faire confiance !!! »

Il met donc fin à l'action disciplinaire. Fin de l'épisode ; rendez-vous au prochain !!

Voilà comment renvoyer « habilement » la balle à son successeur.

Nous avons donc réussi, grâce à notre collectif de résistance, grâce aux soutiens de syndicats, grâce à une certaine médiatisation à maintenir en notre faveur une épreuve de force, longue et périlleuse, mais appuyée sur une réelle éthique professionnelle lucide et responsable.

Cette histoire se conclut donc par une « simple » double sanction pour les « désobéisseurs » : retrait de salaire et non prime (dont nous ne voulions de toute façon pas...).

Cette action doit montrer que nous pouvons aujourd'hui contrer cette machine infernale qui tente de nous broyer et de nous transformer en parfaits fonctionnaires dociles et serviles.

Nous poursuivons de toute façon notre action au Tribunal Administratif à l'encontre de l'IA, action soutenue par le snuipp, sud éducation et la cgt éducation.

Continuons la résistance collective !

Elle n'est pas terminée.

Elle se poursuit aujourd'hui par le refus des bilans d'étape chiffrés et comptables qui sont demandés à chaque école....pour de véritables bilans pédagogiques ouvrant de réelles perspectives d'apprentissages et de progrès pour nos élèves.

Elle se poursuit aujourd'hui par le refus de remontée des livrets personnels de compétences qui n'ont vocation qu'au fichage et à la traçabilité...pour faire suivre uniquement les outils susceptibles d'engager nos élèves dans une réelle continuité éducative.

« Halte aux méthodes de néomanagement ! », in Le Monde, par Miguel Benasayag, philosophe et psychanalyste

« Dans les centres médico-psychopédagogiques, les écoles, collèges et lycées, les objectifs chiffrés, les fichiers, les classements et catégories administratives ne peuvent cadrer avec des parcours d'élèves et patients multiples, complexes et singuliers. Ici, le travail a à voir avec le désir et le lien. Qui peut prétendre quantifier et rationaliser cela ? Nos petits soldats du management se méfient, eux, du vivant, de la complexité, de l'insaisissable. Ils haïssent cela même, car ces notions les empêchent de compter en rond. Ils n'ont qu'un mot à la bouche qu'ils répètent tel un mantra : "*la loi, la loi, la loi.*"

Plus d'espace, du même coup, pour la pensée critique et l'autonomie. Dans leur esprit, l'autonomie doit se transformer en pure autodiscipline, ce qui fait d'eux de petits soldats de la mise en place d'un pouvoir arbitraire. Dans leurs tableaux et leurs contrats d'objectif, l'essentiel leur échappe. Au point de susciter des effets "contre-productifs" - pour utiliser leurs termes. Obligés de travailler dans un univers panoptique où tout est mesurable et transparent, ils perdent le goût de leur métier, s'impliquent logiquement moins, et souffrent au quotidien. Il est impossible d'engager une discussion contradictoire avec eux car ils ignorent tout du funeste dessein qu'ils servent jour après jour. Ils sont les aiguilleurs d'un train dont ils ne maîtrisent ni la puissance ni la destination.

Pour continuer notre travail, dans ces lieux vitaux, il nous faut résister. Mais résister au nom de quoi ? Comme ce pouvoir s'attaque directement à la vie, c'est la vie elle-même qui devient résistance.

Pierre Frackowiak, in "Les enfants au carré? une prévention qui ne tourne pas rond", association "Pas de 0 de conduite.

"L'avenir (de l'éducation) ne pourra pas se construire avec une pérennisation de savoirs cloisonnés, figés, transmis. Il ne pourra se construire que dans l'in-discipline, c'es-à-dire avec une place beaucoup plus importante au non-disciplinaire, et dans l'indiscipline, avec la pensée divergente, l'esprit critique, la curiosité, l'intelligence et la liberté."

Ci-joint le texte de positionnement lu lors de l'entretien du 25/06/2011, accompagnés de quelques-unes des questions posées.

ARGUMENTAIRE CONTRE LES EVALUATIONS NATIONALES

Nous refusons de faire passer des tests formatés et réducteurs. *Nous privilégierons des évaluations qui nous aident à repérer et comprendre les erreurs et lacunes des élèves.*

Nous refusons de mettre les élèves en difficulté par la passation d'exercices superficiels. *Nous privilégierons des évaluations qui aident l'élève à renforcer son estime de lui-même et sa confiance en ses capacités.*

Nous refusons de collaborer à un système qui a l'apparence d'une rigueur scientifique, mais qui en réalité n'existe que pour alimenter des statistiques inopérantes. *Nous faisons confiance aux outils élaborés par les enseignants eux-mêmes dans l'intérêt des élèves.*

Nous refusons de participer à un processus qui valorise la performance individuelle et la compétition des uns contre les autres. *Nous faisons le choix de l'entraide, de la coopération et de la solidarité dans la classe.*

Nous refusons le principe de mise en concurrence des établissements scolaires sur la base des résultats de ces évaluations. *Nous continuerons à préférer le travail en équipe, la coopération et la mutualisation entre les établissements.*

Nous refusons de transmettre des résultats chiffrés par le biais du fichier informatisé du ministère. *Nous restituerons les informations utiles de nos évaluations aux seuls parents et conseils des maîtres.*

Nous refusons le principe d'une prime qui achète la conscience des enseignants. *Nous demandons l'arrêt du mépris et le retour de la confiance pour les enseignants qui ne comptent pas leurs heures.*

Plus que jamais, en conscience, nous refusons de renier l'éthique de notre métier. En toute responsabilité, nous continuerons à oeuvrer pour le bien-être et le progrès de tous nos élèves. Nous resterons des passeurs, des accompagnateurs et des éveilleurs qui aideront à former les petits d'hommes à devenir des citoyens autonomes, éclairés et responsables.

Texte issu de l'appel des enseignants en résistance

« Les évaluations nationales ne passeront pas par nous ! »

Les questions posées par les « récidivistes » suite à la lecture à deux voies de ce texte :

Nous sommes nombreux à avoir un fonctionnement de classe coopératif, qui ne met pas les élèves en situation de compétition et permet aux élèves d'aborder sereinement les évaluations que nous avons construites au fil des années et qui leur permettent de mesurer leurs progrès.

Ces évaluations nationales, de par leur protocole de passation, mettent en situation de stress certains élèves, ceux qui ne sont pas sûr d'eux, ceux qui ont besoin d'un peu plus de temps, ceux qui ont parfois juste d'une parole ou d'une petite explication supplémentaire pour être certains qu'ils ont compris la consigne. Ces évaluations, parce qu'elles aboutissent à des classements à des jugements risquent d'avoir un effet dommageable sur les élèves qui manquent de confiance en eux.

Ne pensez-vous pas que ce dispositif est de nature à mettre en difficulté les élèves les plus fragiles ?

Il n'échappe à aucun pédagogue enseignant en Cycle 3 que le protocole d'évaluation proposé ne prend appui sur aucun travail scientifique de référence (le document ne possède d'ailleurs aucune signature d'auteurs). La plupart des situations d'évaluation permettent plus d'apprécier la capacité des élèves à répondre à une typologie d'exercices qu'à attester de construction de compétences. Le document d'analyse est tout aussi scientifiquement indigent.

Pourquoi sanctionner des enseignants qui mettent en place dans leur classe des outils d'évaluation qui permettent d'apprécier plus les progrès des élèves que leurs capacités à un moment donné ?

Nous savons qu'au niveau national d'autres enseignants ne font pas remonter les résultats aux évaluations et ne sont pas pour autant sanctionnés par leur IA.

De plus, nous savons aussi qu'en Loire Atlantique, les Inspecteurs de circonscription font subir des pressions très variables aux enseignants qui ne font pas remonter les résultats.

Comment doit-on comprendre et accepter une telle disparité?

Anne-Marie

Lors du dernier salon Freinet à Nantes, votre ancien collègue Pierre Frackowiak nous a présenté ce qu'était le pilotage des écoles par les chiffres. Cela m'a glacé le sang. Je me suis vu renvoyé 15 ans en arrière alors que je n'étais pas enseignant mais salarié dans une entreprise qui vendait des assiettes. Les tableaux de pilotage des écoles par les chiffres étaient les mêmes que ceux employés pour les prévisions de vente d'assiette... est-ce possible que l'on raisonne avec les compétences des élèves comme avec les ventes d'assiettes ? Cette culture très anglo-saxonne du chiffre et de la rentabilité serait-elle en train de gangrener nos rapports aux apprentissages ? C'est pourtant dans un Monde diplomatique récent qu'une ancienne vice-ministre de l'éducation américaine sous George Bush et qu'on ne peut donc pas taxer de gauchisme, Diane Ravitch, reconnaît ses erreurs et que "c'est la qualité de l'enseignement qui doit primer sur les problèmes de gestion, d'organisation ou d'évaluation d'établissements". Les dérives qu'elle pointe sont claires : les enfants sont amenés à maîtriser les tests plutôt que les matières concernées, la maîtrise de la langue et le calcul deviennent prioritaires sur l'histoire, la géo, la littérature, les sciences, les arts, l'éducation civique. Bref, toutes les matières qui peuvent contribuer à former des futurs citoyens cultivés.

M. l'IA, ne serait-ce pas la même dérive que nous vivons quand on constate qu'aujourd'hui dans les bilans des projets d'école, les actions liées à ces projets sont reléguées derrière les résultats aux évaluations ?

"Ayant été confronté à la passation de ces évaluations nationales, nous avons constaté qu'elles génèrent énormément de stress pour beaucoup d'élèves car nous sommes normalement dans l'impossibilité de reformuler les consignes et de donner quelques secondes supplémentaires, ces évaluations étant chronométrées de façon stricte.

Que faire face au stress provoqué par une telle passation et à une telle mise en difficulté ?

Et bien nous 16 présents, et nous pensons pouvoir dire pas que nous mais l'immense majorité de la profession, avons aménagé temps et consignes pour que le processus évaluatif garde pour les enfants un statut positif : l'évaluation doit permettre de montrer et de se montrer ce que l'on sait, en être satisfait. Toute évaluation, même nationale, doit se placer dans ce cadre.

C'est parce que face au stress et aux blocages des enfants il est tout d'abord humain d'intervenir en aménageant temps et consignes, en tant qu'enseignant, il est de notre devoir de professionnel d'opérer ces aménagements, même si le protocole de passation nous l'interdit, pour que l'évaluation ne soit pas uniquement sommative mais reste formative pour les enfants.

Il est clair que ces réaménagements nécessaires font que ces évaluations ne sont pas passées de la même manière selon les classes, et qu'elles ne peuvent ainsi fournir des chiffres fiables relatant le niveau scolaire des élèves.

Dans ces conditions, comment se servir alors de ces chiffres pour piloter localement et nationalement les enseignements ? "

La compétence¹ du référentiel du professeur des écoles intitulée : "Agir en fonctionnaire de l'état de manière éthique et responsable" fait apparaître 2 concepts forts : l'éthique et la responsabilité. L'éthique étant : "une science ayant pour objet le jugement d'appréciation en tant qu'il s'applique à la distinction du bien et du mal", la responsabilité : la capacité à répondre de ses actes devant sa conscience et ses pensées." Ces 2 concepts faisant appel au jugement d'appréciation et au discernement ont guidé notre démarche. Nous nous sommes appuyés sur 2 notions inscrites dans cette compétence n°1. Premièrement, que le professeur doit respecter et faire respecter la personne de chaque élève et deuxièmement que l'exercice de la liberté pédagogique suppose des capacités de réflexion sur les pratiques et leurs effets.

A une époque sombre de notre histoire, des femmes et des hommes, fonctionnaires de l'état ont su dire : "NON" Leur courage et leur capacité à résister sont maintenant donnés en exemple à l'école. Question : Est-ce que des enseignants soucieux de respecter au mieux le service public et qui, par conséquent, ont voulu mettre en adéquation, éthique, responsabilité et déontologie, doivent être sanctionnés?

Depuis deux ans maintenant, nous recevons de votre part des courriers qui ont des objets que nous n'aurions jamais pu imaginer en débutant ce métier : refus de mission, manière de servir non-conforme, mise en garde, service non fait, comportement professionnel « déviant », faute professionnelle, ...

Ces termes sont une injure à notre travail quotidien auprès de nos élèves et dans nos équipes. Ces propos sont un mépris à notre éthique professionnelle.

Nous nous sommes engagés dans ce métier pensant que nous avons vocation à enseigner, à éduquer les enfants qui nous étaient confiés, à former de futurs citoyens lucides et responsables, en bref à exercer un métier de l'humain.

Avez-vous conscience du profond mal-être des enseignants qui aujourd'hui se soumettent eux à vos injonctions ?

Avez-vous conscience des blessures, de la souffrance que nous subissons face à de telles accusations ?

... ..

Après avoir écouté (entendu ?) les raisons qui fondent notre refus, raisons partagées par un nombre grandissant d'enseignants, de chercheurs et de parents, pouvez-vous nous expliquer ce qui fonde, de votre part, cette volonté à devoir sanctionner des enseignants (dans l'exercice de leur fonction) ; oui, des membres de l'Education Nationale agissant en leur âme et conscience, convaincus d'accomplir leur mission d'éducation, avec éthique et responsabilité ?

Si cette sanction devait aller à son terme, mesurez-vous toute la portée qu'aurait un tel acte et ses conséquences pour l'ensemble de la communauté éducative ?